

## CHAPITRE Ier DE LA LOI DU 2 MARS 1989

**Formulaire A : première déclaration de participation dans une société cotée****0. A adresser à :**

- la société cotée visée
- Commission bancaire, financière et des assurances  
Contrôle de l'information et des marchés financiers  
A l'attention de M. G. Delaere  
Rue du Congrès 12-14, 1000 BRUXELLES  
fax : +32(2)220.59.03 - e-mail : fmi.fin@cbfa.be

1. **Nom de la société visée :** Immo Moury s.c.a.

2. **Données relatives à la personne établissant la déclaration**<sup>1</sup> en qualité de déclarant intervenant pour son propre compte / ~~en qualité de déclarant intervenant pour le compte d'autrui~~<sup>2</sup> / comme mandataire<sup>3</sup>

a) *personne physique*

nom + prénom .....

adresse .....

tél. (facultatif) .....

b) *personne morale*

forme juridique + dénomination

Moury Construct s.a.

siège social

Avenue Jules Genicot, 18

1160 Bruxelles

tél.

+32 2 675 12 80

fax

+32 2 675 15 51

nom et qualité du signataire de la déclaration Georges Moury, administrateur

**3. Eléments constitutifs de la déclaration**Remarque préliminaire

Lorsque la déclaration est opérée par des personnes liées ou agissant de concert, les tableaux I et II seront complétés autant de fois que nécessaire :

- d'abord pour chacune de ces personnes *séparément*, même si aucune d'elles n'atteint à elle seule l'un des seuils prévus par la loi (cf. art. 8, § 1er, 3°, de l'A.R. du 10 mai 1989)<sup>4</sup> ;
- ensuite pour *l'ensemble* des personnes liées ou agissant de concert (cf. art. 2, § 1er et 2, de la loi du 2 mars 1989).

<sup>1</sup> Biffer la(les) mention(s) inutile(s).

<sup>2</sup> C.à.d. lorsqu'un tiers détient des droits pour le compte d'une autre personne.

<sup>3</sup> Chaque fois qu'une personne tenue à déclaration désigne une autre personne pour s'acquitter de son obligation de déclaration.

<sup>4</sup> Sauf s'il s'agit de personnes physiques agissant de concert dont aucune ne possède un nombre de titres auquel sont attachés 5 % ou plus des droits de vote existants : celles-ci peuvent faire une déclaration commune, sans indication des détenteurs individuels (art. 2, § 3, alinéa 2, de la loi du 2 mars 1989).

Tableau I : données générales

Nom de la société visée	Immo Moury s.c.a.
Droits détenus par/ <del>pour compte de</del> <sup>1</sup> (biffer la mention inutile)	<b>Moury Construct s.a.</b> , ayant son siège social Avenue Jules Genicot, 18 à 1160 Bruxelles
lié(e) à	
agissant de concert avec	Jacqueline Moury, Moury Management s.a., Georges Moury et Anne-Christelle Horion
Date de réalisation de la situation donnant lieu à déclaration	30 juin 2008 (offre publique de vente et cotation sur euronext)
Sources relatives au dénominateur	Coordination des statuts au 30 avril 2008

<sup>1</sup> Lorsqu'un tiers détient des droits pour compte d'autrui.

\*Pour les personnes physiques : nom et prénom + adresse. Pour les personnes morales : forme juridique, dénomination sociale et adresse du siège social.

Tableau II : calcul de la quotité

	dénominateur (a)	numérateur (b)	% (b/a)
1. <b>Droits de vote effectifs</b> afférents à des titres <ul style="list-style-type: none"> <li>représentatifs du capital</li> <li>non représentatifs du capital</li> </ul>	406.287	99.106	24,39%
2. <b>Droits de vote futurs</b> , potentiels ou non, résultant de <ul style="list-style-type: none"> <li>droits et engagements à la conversion en ou à la souscription de <b>titres à émettre</b>, à savoir : <ul style="list-style-type: none"> <li>◇ conversion d'obligations</li> <li>◇ conversion de prêts</li> <li>◇ exercice de warrants</li> <li>◇ autres (à détailler le cas échéant)</li> </ul> </li> <li>droits et engagements à l'acquisition de <b>titres émis</b>, à savoir : <ul style="list-style-type: none"> <li>◇ options</li> <li>◇ warrants portant sur des titres émis</li> <li>◇ engagements résultant d'un contrat</li> <li>◇ autres (à détailler le cas échéant)</li> </ul> </li> </ul>	/	/	/
	/	/	/
	/	/	/
<b>Total</b>	406.287	99.106	24,39%
<b>Pour mention</b> Droits et engagements à la conversion en, à la souscription ou à l'acquisition de titres, assortis de clauses conditionnelles, à savoir : <ul style="list-style-type: none"> <li>conversion d'obligations</li> <li>exercice de warrants</li> <li>autres (à détailler le cas échéant)</li> </ul>	/	/	/
	/	/	/
	/	/	/
<b>Pour les droits ou engagements desquels peuvent résulter des droits de vote futurs : délais ou périodes d'exercice</b>			
(Type + délais/périodes)			

Tableau I : données générales

Nom de la société visée	Immo Moury s.c.a.
Droits détenus par/ pour compte de <sup>1</sup> (biffer la mention inutile)	<b>Jacqueline Moury</b> , domiciliée à 98000 Monaco, Avenue des Papalins n° 13, A1
lié(e) à	
agissant de concert avec	Moury Construct s.a., Moury Management s.a., Georges Moury et Anne-Christelle Horion
Date de réalisation de la situation donnant lieu à déclaration	30 juin 2008 (offre publique de vente et cotation sur euronext)
Sources relatives au dénominateur	Coordination des statuts au 30 avril 2008

<sup>1</sup> Lorsqu'un tiers détient des droits pour compte d'autrui.

\*Pour les personnes physiques : nom et prénom + adresse. Pour les personnes morales : forme juridique, dénomination sociale et adresse du siège social.

Tableau II : calcul de la quotité

	dénominateur (a)	numérateur (b)	% (b/a)
<b>3. Droits de vote effectifs</b> afférents à des titres			
• représentatifs du capital	406.287	186.143	45,82%
• non représentatifs du capital			
<b>4. Droits de vote futurs</b> , potentiels ou non, résultant de			
• droits et engagements à la conversion en ou à la souscription de <b>titres à émettre</b> , à savoir :			
◊ conversion d'obligations	/	/	/
◊ conversion de prêts	/	/	/
◊ exercice de warrants	/	/	/
◊ autres (à détailler le cas échéant)	/	/	/
• droits et engagements à l'acquisition de <b>titres émis</b> , à savoir :			
◊ options			
◊ warrants portant sur des titres émis			
◊ engagements résultant d'un contrat			
◊ autres (à détailler le cas échéant)			
<b>Total</b>	<b>406.287</b>	<b>186.143</b>	<b>45,82%</b>
<b>Pour mention</b>			
Droits et engagements à la conversion en, à la souscription ou à l'acquisition de titres, assortis de clauses conditionnelles, à savoir :			
• conversion d'obligations	/	/	/
• exercice de warrants	/	/	/
• autres (à détailler le cas échéant)	/	/	/
<b>Pour les droits ou engagements desquels peuvent résulter des droits de vote futurs : délais ou périodes d'exercice</b>			
(Type + délais/périodes)			

Tableau I : données générales

Nom de la société visée	Immo Moury s.c.a.
Droits détenus par/ <del>pour compte de</del> <sup>1</sup> (biffer la mention inutile)	<b>Moury Management s.a.</b> , ayant son siège social Rue Sainte-Marie, 24 à 4000 Liège
lié(e) à	
agissant de concert avec	Moury Construct s.a., Jacqueline Moury, Georges Moury et Anne-Christelle Horion
Date de réalisation de la situation donnant lieu à déclaration	30 juin 2008 (offre publique de vente et cotation sur euronext)
Sources relatives au dénominateur	Coordination des statuts au 30 avril 2008

<sup>1</sup> Lorsqu'un tiers détient des droits pour compte d'autrui.

\*Pour les personnes physiques : nom et prénom + adresse. Pour les personnes morales : forme juridique, dénomination sociale et adresse du siège social.

Tableau II : calcul de la quotité

	dénominateur (a)	numérateur (b)	% (b/a)
5. <b>Droits de vote effectifs</b> afférents à des titres <ul style="list-style-type: none"> <li>• représentatifs du capital</li> <li>• non représentatifs du capital</li> </ul>	406.287	1.000	0,25%
6. <b>Droits de vote futurs</b> , potentiels ou non, résultant de <ul style="list-style-type: none"> <li>• droits et engagements à la conversion en ou à la souscription de <b>titres à émettre</b>, à savoir : <ul style="list-style-type: none"> <li>◇ conversion d'obligations</li> <li>◇ conversion de prêts</li> <li>◇ exercice de warrants</li> <li>◇ autres (à détailler le cas échéant)</li> </ul> </li> <li>• droits et engagements à l'acquisition de <b>titres émis</b>, à savoir : <ul style="list-style-type: none"> <li>◇ options</li> <li>◇ warrants portant sur des titres émis</li> <li>◇ engagements résultant d'un contrat</li> <li>◇ autres (à détailler le cas échéant)</li> </ul> </li> </ul>	/	/	/
	/	/	/
	/	/	/
<b>Total</b>	406.287	1.000	0,25%
<u>Pour mention</u> Droits et engagements à la conversion en, à la souscription ou à l'acquisition de titres, assortis de clauses conditionnelles, à savoir : <ul style="list-style-type: none"> <li>• conversion d'obligations</li> <li>• exercice de warrants</li> <li>• autres (à détailler le cas échéant)</li> </ul>	/	/	/
	/	/	/
	/	/	/
<b>Pour les droits ou engagements desquels peuvent résulter des droits de vote futurs : délais ou périodes d'exercice</b>			
(Type + délais/périodes)			

Tableau I : données générales

Nom de la société visée	Immo Moury s.c.a.
Droits détenus par/ <del>pour compte de</del> <sup>1</sup> (biffer la mention inutile)	<b>Georges Moury</b> , domicilié à Bois Manant, 17 à 4052 Beaufays
lié(e) à	
agissant de concert avec	Moury Construct s.a., Jacqueline Moury, Moury Management s.a. et Anne-Christelle Horion
Date de réalisation de la situation donnant lieu à déclaration	30 juin 2008 (offre publique de vente et cotation sur euronext)
Sources relatives au dénominateur	Coordination des statuts au 30 avril 2008

<sup>1</sup> Lorsqu'un tiers détient des droits pour compte d'autrui.

\*Pour les personnes physiques : nom et prénom + adresse. Pour les personnes morales : forme juridique, dénomination sociale et adresse du siège social.

Tableau II : calcul de la quotité

	dénominateur (a)	numérateur (b)	% (b/a)
<b>7. Droits de vote effectifs</b> afférents à des titres			
• représentatifs du capital	406.287	8	0,002%
• non représentatifs du capital			
<b>8. Droits de vote futurs</b> , potentiels ou non, résultant de			
• droits et engagements à la conversion en ou à la souscription de <b>titres à émettre</b> , à savoir :			
◊ conversion d'obligations	/	/	/
◊ conversion de prêts	/	/	/
◊ exercice de warrants	/	/	/
◊ autres (à détailler le cas échéant)	/	/	/
• droits et engagements à l'acquisition de <b>titres émis</b> , à savoir :			
◊ options			
◊ warrants portant sur des titres émis			
◊ engagements résultant d'un contrat			
◊ autres (à détailler le cas échéant)			
<b>Total</b>	<b>406.287</b>	<b>8</b>	<b>0,002%</b>
<b>Pour mention</b>			
Droits et engagements à la conversion en, à la souscription ou à l'acquisition de titres, assortis de clauses conditionnelles, à savoir :			
• conversion d'obligations	/	/	/
• exercice de warrants	/	/	/
• autres (à détailler le cas échéant)	/	/	/
<b>Pour les droits ou engagements desquels peuvent résulter des droits de vote futurs : délais ou périodes d'exercice</b>			
(Type + délais/périodes)			

Tableau I : données générales

Nom de la société visée	Immo Moury s.c.a.
Droits détenus par/pour compte de <sup>1</sup> (biffer la mention inutile)	<b>Anne-Christelle Horion</b> , domiciliée à Hansez 36A à 4877 Olne
lié(e) à	
agissant de concert avec	Moury Construct s.a., Jacqueline Moury, Moury Management s.a. et Georges Moury
Date de réalisation de la situation donnant lieu à déclaration	30 juin 2008 (offre publique de vente et cotation sur euronext)
Sources relatives au dénominateur	Coordination des statuts au 30 avril 2008

<sup>1</sup> Lorsqu'un tiers détient des droits pour compte d'autrui.

\*Pour les personnes physiques : nom et prénom + adresse. Pour les personnes morales : forme juridique, dénomination sociale et adresse du siège social.

Tableau II : calcul de la quotité

	dénominateur (a)	numérateur (b)	% (b/a)
<b>9. Droits de vote effectifs</b> afférents à des titres			
• représentatifs du capital	406.287	30	0,007%
• non représentatifs du capital			
<b>10. Droits de vote futurs</b> , potentiels ou non, résultant de			
• droits et engagements à la conversion en ou à la souscription de <b>titres à émettre</b> , à savoir :			
◊ conversion d'obligations	/	/	/
◊ conversion de prêts	/	/	/
◊ exercice de warrants	/	/	/
◊ autres (à détailler le cas échéant)	/	/	/
• droits et engagements à l'acquisition de <b>titres émis</b> , à savoir :			
◊ options			
◊ warrants portant sur des titres émis			
◊ engagements résultant d'un contrat			
◊ autres (à détailler le cas échéant)			
<b>Total</b>	<b>406.287</b>	<b>30</b>	<b>0,007%</b>
<b>Pour mention</b>			
Droits et engagements à la conversion en, à la souscription ou à l'acquisition de titres, assortis de clauses conditionnelles, à savoir :			
• conversion d'obligations	/	/	/
• exercice de warrants	/	/	/
• autres (à détailler le cas échéant)	/	/	/
<b>Pour les droits ou engagements desquels peuvent résulter des droits de vote futurs : délais ou périodes d'exercice</b>			
(Type + délais/périodes)			

Tableau I : données générales

Nom de la société visée	Immo Moury s.c.a.
Droits détenus par/pour compte de <sup>1</sup> (biffer la mention inutile)	<b>Moury Construct s.a. + Jacqueline Moury + Moury Management s.a. + Georges Moury + Anne-Christelle Horion</b>
lié(e) à	
agissant de concert avec	
Date de réalisation de la situation donnant lieu à déclaration	30 juin 2008 (offre publique de vente et cotation sur euronext)
Sources relatives au dénominateur	Coordination des statuts au 30 avril 2008

<sup>1</sup> Lorsqu'un tiers détient des droits pour compte d'autrui.

\*Pour les personnes physiques : nom et prénom + adresse. Pour les personnes morales : forme juridique, dénomination sociale et adresse du siège social.

Tableau II : calcul de la quotité

	dénominateur (a)	numérateur (b)	% (b/a)
<b>11. Droits de vote effectifs</b> afférents à des titres <ul style="list-style-type: none"> <li>représentatifs du capital</li> <li>non représentatifs du capital</li> </ul>	406.287	286.287	70,46%
<b>12. Droits de vote futurs</b> , potentiels ou non, résultant de <ul style="list-style-type: none"> <li>droits et engagements à la conversion en ou à la souscription de <b>titres à émettre</b>, à savoir : <ul style="list-style-type: none"> <li>◇ conversion d'obligations</li> <li>◇ conversion de prêts</li> <li>◇ exercice de warrants</li> <li>◇ autres (à détailler le cas échéant)</li> </ul> </li> <li>droits et engagements à l'acquisition de <b>titres émis</b>, à savoir : <ul style="list-style-type: none"> <li>◇ options</li> <li>◇ warrants portant sur des titres émis</li> <li>◇ engagements résultant d'un contrat</li> <li>◇ autres (à détailler le cas échéant)</li> </ul> </li> </ul>	/	/	/
	/	/	/
	/	/	/
<b>Total</b>	406.287	286.249	70,46%
<u>Pour mention</u> Droits et engagements à la conversion en, à la souscription ou à l'acquisition de titres, assortis de clauses conditionnelles, à savoir : <ul style="list-style-type: none"> <li>conversion d'obligations</li> <li>exercice de warrants</li> <li>autres (à détailler le cas échéant)</li> </ul>	/	/	/
	/	/	/
	/	/	/
Pour les droits ou engagements desquels peuvent résulter des droits de vote futurs : délais ou périodes d'exercice (Type + délais/périodes)			

4. **Données complémentaires à fournir si le nombre de titres détenus est égal ou supérieur à 20 %**  
(art. 8, § 3, de l'A.R. du 10 mai 1989)

a. Description de la politique dans laquelle se situe l'acquisition :

**Moury Construct s.a.** : titres à distribuer aux actionnaires de Moury Construct s.a. dans le cadre d'une réduction de capital de celle-ci

**Jacqueline Moury, Georges Moury et Anne-Christelle Horion** : conservation des titres en portefeuille

**Moury Management s.a.** : conservation des titres en qualité d'associé commandité

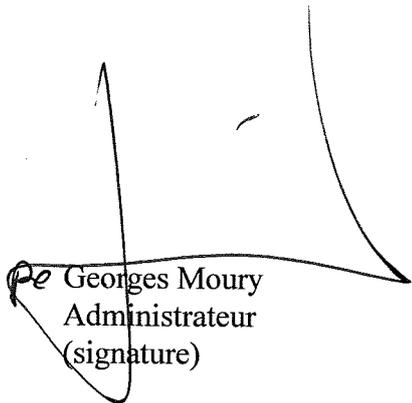
b. Nombre de titres acquis au cours des 12 mois précédant la présente déclaration et mode d'acquisition :

<b>Moury Construct s.a.</b>	nombre	mode d'acquisition
1. <b>Droits de vote effectifs</b> afférents à des titres <ul style="list-style-type: none"> <li>représentatifs du capital</li> <li>non représentatifs du capital</li> </ul>	98.000	Apport à la constitution
<b>Moury Management s.a.</b>	nombre	mode d'acquisition
2. <b>Droits de vote effectifs</b> afférents à des titres <ul style="list-style-type: none"> <li>représentatifs du capital</li> <li>non représentatifs du capital</li> </ul>	1.000	Apport à la constitution
<b>Jacqueline Moury</b>	nombre	mode d'acquisition
3. <b>Droits de vote effectifs</b> afférents à des titres <ul style="list-style-type: none"> <li>représentatifs du capital</li> <li>non représentatifs du capital</li> </ul>	194.818	Augmentation de capital par absorption d'une branche scindée de Société Anonyme de Réalisations Immobilières
<b>Moury Construct s.a.</b>	nombre	mode d'acquisition
4. <b>Droits de vote effectifs</b> afférents à des titres <ul style="list-style-type: none"> <li>représentatifs du capital</li> <li>non représentatifs du capital</li> </ul>	65.197	Augmentation de capital par absorption d'une branche scindée des Entreprises Gilles Moury s.a. et de Bétons et Matériaux s.a.
<b>Georges Moury</b>	nombre	mode d'acquisition
5. <b>Droits de vote effectifs</b> afférents à des titres <ul style="list-style-type: none"> <li>représentatifs du capital</li> <li>non représentatifs du capital</li> </ul>	8	Augmentation de capital par absorption de Compagnie Internationale de Développement et de Promotion s.a. et d'une branche scindée des Entreprises Gilles Moury s.a. et de Bétons et Matériaux s.a.
<b>Anne-Christelle Horion</b>	nombre	mode d'acquisition
6. <b>Droits de vote effectifs</b> afférents à des titres <ul style="list-style-type: none"> <li>représentatifs du capital</li> </ul>	30	Augmentation de capital par

<ul style="list-style-type: none"> <li>• non représentatifs du capital</li> </ul>		absorption d'une branche scindée de Société Anonyme de Réalisations Immobilières
<p>7. <b>Droits de vote futurs</b>, potentiels ou non, résultant de</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• droits et engagements à la conversion en ou à la souscription de <b>titres à émettre</b>, à savoir: <ul style="list-style-type: none"> <li>◇ conversion d'obligations</li> <li>◇ conversion de prêts</li> <li>◇ exercice de warrants</li> <li>◇ autres (à détailler le cas échéant)</li> </ul> </li> </ul>	     	     
<ul style="list-style-type: none"> <li>• droits et engagements à l'acquisition de <b>titres émis</b>, à savoir : <ul style="list-style-type: none"> <li>◇ options</li> <li>◇ warrants portant sur des titres émis</li> <li>◇ engagements résultant d'un contrat</li> <li>◇ autres (à détailler le cas échéant)</li> </ul> </li> </ul>	    	    

5. **Description, éventuellement sous forme d'organigramme, de la structure de contrôle de la ou des sociétés tenues à déclaration (facultatif)**

Fait le 11 juillet 2008 à Liège

  
 Georges Moury  
 Administrateur  
 (signature)

**Annexes à transmettre uniquement à la Commission bancaire, financière et des assurances** (obligatoires en vertu de l'art. 4, § 1<sup>er</sup>, alinéa 1<sup>er</sup> de la loi du 2 mars 1989) : les documents relatifs à l'opération (aux opérations) donnant lieu à déclaration (SANS OBJET).